DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 74

LE CANADA

MARDI, 30 MARS 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne

Un an, payable d'avance ..... $4.00 — Six mois, payable d'avance $2.00
Payable dans le cours de l'année ..... 5.00 — Payable à la fin du semestre 2.50

Edition Hebdomadaire

Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et avis non affranchis sont refusés

L'ho. M. Chauveau, Shérif.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Formée. A.M.	Formée. P.M.	Formée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	8 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., vià Ordensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	6 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	5 00	....	4 40
Kemptville, etc.	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc.	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M.	6 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 20	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, vià N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, vià Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours rapide, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5 00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, resient à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

5e ANNÉE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le *Foyer Domestique,*)

REVUE LITTERAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle parait le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée a propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT

Magasin de Meubles du Palais,
34 Rue Rideau.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD,

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé : *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS

Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENO,

Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.

EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,

ENCANTEUR

148 RUE SPARKS 148.

Ottawa, 11 juillet 1879 1an.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUS LES JOURS,

CHEZ

GEORGE SIMMS,

585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

DES SOUMISSIONS pour une seconde section de cent milles, A L'OUEST DE LA RIVIÈRE-ROUGE, seront reçues par le soussigné jusqu'à lundi, le 29 mars prochain.

Cette section s'étend d'un point formant l'extrémité du contrat 48, près de la frontière ouest du Manitoba, jusqu'à un endroit à l'ouest de la vallée de "Bird Tail Creek."

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés que les entrepreneurs pourront obtenir le ou après le 1er jour de mars prochain, dans les bureaux de l'ingénieur du Pacifique, à Ottawa et à Winnipeg.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 11 fevrier 1880.

La limite de temps pour la reception des soumissions ci-dessus, est prolongé jusqu'à VENDREDI, à midi, le 9 AVRIL prochain.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 22 mars 1879

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives
16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
40 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,
F. BRAUN
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880.

LAMPES

Lampes de bronze, lampes de verre, lampes d'étudiants, lampes de différentes formes,

A bon marché et de bonne qualité,

CHEZ

CHATFIELD

92, Rue Rideau

A VENDRE OU A LOUER

FOUR DE BOULANGER

De 1ère classe

Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situé dans la Cité de Hull.

S'adresser à

FRANÇOIS BRAZEAU,
Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap. 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1180.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

ASSURANCE

CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

LES CHANTIERS

(Suite et fin.)

Au mois d'avril, aussitôt après les fortes gelées de la fin de l'hiver, il pratique avec sa hache, dans l'écorce et l'aubier de chaque arbre, une légère entaille à trois ou quatre pieds du sol. La sève sucrée, recueillie sur une *goudrelle* de bois, tombe goutte à goutte dans une auge placée au-dessous. Les auges pleines, on verse leur contenu dans un grand chaudron suspendu à la crémaillère au-dessus d'un feu clair, alimenté d'éclats de cèdre et de sapin. Lorsque le sol, aux alentours de la cabane, n'a pas encore dépouillé sa blanche parure d'hiver, ou retire de temps en temps quelques cuillérées de sirop, qui, versées brusquement sur le lit de neige, produisent, en se figeant, une sorte de sucrerie bien connue des "habitants" et appelée *la tire*. Il faut voir alors toute la petite famille de gourmands et de gourmandes qui s'ébattaient autour du foyer, se disputer joyeusement ces rustiques friandises. Bientôt les granulations se formant dans le sirop annoncent que le liquide est suffisamment évaporé ; on le laisse un peu refroidir, puis on le verse dans des moules d'où il sort solidifié en pains d'une belle couleur jaune clair qui remplacent avantageusement, dans les campagnes du Canada, les sucres de canne et de betterave, beaucoup plus coûteux, sans être plus agréables au goût." Chaque érable peut produire au printemps près d'une livre de ce sucre, valant de dix à douze sous la livre.

Quelques années se passent, le lot défriché par le squatter est devenu la propriété d'un immigrant étranger ou d'un cultivateur chassé des vieilles paroisses par l'épuisement du sol et le morcellement toujours croissant des héritages. Peu à peu le travail assidu d'une terre vierge fait entrer l'aisance au foyer. Le cabane de "logs" fait place à une élégante et confortable demeure ; et tel qui fût resté un pauvre hère s'il n'eût pris le parti courageux de s'enfoncer dans la forêt, devient le riche propriétaire d'une ferme dont le peuplement des lots voisins augmente chaque année la valeur. C'est ainsi que se colonise peu à peu cette vallée de l'Outaouais que M. Rameau signalait avec raison, dès 1858, comme le futur boulevard de la nationalité française au Canada. En vain, de puissantes sociétés anglaises d'immigration y ont concentré leurs efforts et prodigué leurs capitaux ; nos compatriotes gagnent incessamment du terrain, augmentent en proportion beaucoup plus considérable que leurs rivaux, et forcent pacifiquement ceux-ci à leur céder à la longue, avec la prééminence du nombre, l'influence sociale et politique. L'Anglo-Saxon se sent mal à l'aise dans un "home" dont le voisinage est envahi par des colons étrangers à sa langue et à ses croyances ; il met sa terre en vente et va chercher au loin un asile où les (*french language and customs*) ne viennent point blesser son oreille et froisser ses sentiments. C'est ainsi que, malgré une énorme émigration vers les manufactures de la Nouvelle-Angleterre et les prairies de l'Ouest, les Français du Canada reconquièrent pied à à pied les territoires dont la fortune des armes semblait avoir irrévocablement dépossédé leur race.

Ce sont généralement, comme on peut bien le penser, les caractères les plus vigoureusement trempés qui se portent de préférence vers les nouveaux districts de colonisation. Ils semblent avoir laissé dans les vieilles paroisses l'esprit de routine qui s'opposait invinciblement à leurs progrès ; ils empruntent volontiers à leurs voisins anglais, écossais ou américains les meilleurs procédés d'élevage et de culture, et, grâce à leur énergie, le peuplement des régions incultes du Bas-Canada marcherait à pas de géant s'il ne rencontrait un obstacle que j'ai déjà eu l'occasion de signaler. Les routes de terre sont généralement détestables, ce qui rend les transports extrêmement coûteux partout où passe ni railway, ni cours d'eau navigable, M. Tassé a pu écrire qu'en 1872, du village de Jaint-Jérôme à Montréal, pour une distance de 50 kilomètres à peine, le transport d'un boisseau de blé coûtait aussi cher par le roulage ordinaire que s'il fût venu en chemin de fer de Chicago, distant de plus de 300 lieues. Des Norvégiens établis sur la rivière du Lièvre, affluent de l'Outaouais, ont émigré aux Etats-Unis parce qu'on tardait à leur construire une route depuis longtemps promise. Heureusement que depuis 1874 on a entrepris et mené à bonne fin, à l'aide de subventions du gouvernement provincial de Québec, l'exécution d'une voie ferrée qui, partant de Montréal pour aboutir à Hull en face d'Ottawa, méritera le nom que lui ont donné ses fondateurs, de "Chemin de la colonisation du Nord".

Un autre projet grandiose, qui date déjà de quelques années, consisterait à rouvrir au commerce, par des travaux de canalisation, la route autrefois suivie par les canots des voyageurs et des missionnaires qui se rendaient du Saint-Laurent à la baie Géorgienne par l'Outaouais, la Matawan, le lac Nipissing et la rivière des Français. Des devis très soigneusement étudiés par différents ingénieurs permettent d'estimer à cent millions de francs environ le coût d'établissement d'une voie navigable comprenant seulement 60 à 80 kilomètres de canaux artificiels entre Montréal, Ottawa et et l'embouchure de la rivière des Français dans baie Géorgienne. Des steamers de mille tonneaux pourraient alors éviter la navigation parfois si dangereuse des lacs Huron, Erié et Ontario, et apporter à Montréal les produits agricoles de l'Ouest, en économisant 170 milles de parcours (430 kilomètres) sur la distance actuelle de Chicago à Montréal (1271 milles ou environ 2040 kil.), par le Saint-Laurent et les lacs ; 436 milles sur celle de Chicago à New-York (1416 milles), par les lacs, le canal Erié et d'Hudson.

Si cette grande entreprise est mise quelque jour à exécution, la vallée supérieure de l'Outaouais subira en peu de temps une complète transformation. Des centres populeux s'établiront partout sur les bords de ces nombreuses rivières dont le cours, tracé un peu au hasard sur les cartes, n'est guère connu aujourd'hui que de l'Indien et du "voyageur". Montréal et Québec détourneront à leur profit une partie de ce commerce d'entrepôt qui a fait la grandeur de New-York ; et les Français du Bas-Canada, tendant la main aux groupes de "leurs gens" déjà disséminés sur la route du Nord-Ouest, à la baie Géorgienne, au Sault-Sainte-Marie et dans les hameaux naissants du district d'Algoma, pourront établir solidement leur nationalité sur la rive septentrionale des lacs Huron et Supérieur, le long du futur chemin de fer du Pacifique dont la première section, partant du lac Nipissing, devait, d'après le projet primitif, passer au nord des grands lacs, assez avant dans les terres. Les arrangements pris par le ministère réformiste de 1873 retarderont sans doute de quelques années l'exécution de cette portion de la ligne transcontinentale ; elle n'en devra pas moins se faire tôt ou tard, au grand bénéfice de la province de Québec. Si, comme on le prétend, la colonisation est encore possible dans quelques-uns des district situés au delà de la hauteur des terres, elle sera surtout l'œuvre des Canadiens français déjà familiarisés avec le mode d'existence que comporte un climat plus rigoureux encore que celui de la rive nord du bas Saint-Laurent, de Québec au Labrador.

Ne quittons pas la vallée de l'Outaouais sans dire un mot de ses fameuses mines de fer magnétique, futures rivales de celles de la Suède. Ces magnifiques gisements situés près de Hull, le terminus du chemin de fer de colonisation du Nord, sont appelés à fournir à cette région un élément de prospérité plus durable encore que le commerce de bois. Découverts dès 1827, mais longtemps négligés, faute de moyens de communication et de capitaux, ils renferment, d'après M. Logan, le savant directeur de l'exploration géologique du Canada, jusqu'à 96